

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

INCa
Institut national du cancer

Décision de l'Institut national du cancer en date du 22 février 2016 portant rattachement d'un service au centre d'essais cliniques de phase précoce en cancérologie adulte Saint-Louis-Paris-Nord

NOR : AFSX1630199S

La présidente de l'Institut national du cancer,

Vu la décision du 23 avril 2015 de l'Institut national du cancer portant labellisation du centre d'essais cliniques de phase précoce en cancérologie adulte Saint-Louis-Paris-Nord (ci-après « CLIP² Saint-Louis-Paris-Nord »), dont l'organisme de rattachement est l'hôpital Saint-Louis (AP-HP);

Vu la création du service d'oncologie thoracique au sein de l'hôpital Bichat-Claude-Bernard (AP-HP) en septembre 2015;

Vu la demande, en date du 25 janvier 2016, du coordonnateur du CLIP² Saint-Louis-Paris-Nord de rattachement du service d'oncologie thoracique au sein de l'hôpital Bichat-Claude-Bernard (AP-HP) au CLIP² Saint-Louis-Paris-Nord;

Vu les engagements de l'hôpital Bichat-Claude-Bernard et du référent du service d'oncologie thoracique au sein de l'hôpital Bichat de respecter les missions et obligations dévolues au CLIP²,

Décide :

Article 1^{er}

Le service d'oncologie thoracique de l'hôpital Bichat-Claude-Bernard (AP-HP) étant déjà cité dans la composition du CLIP² Saint-Louis-Paris-Nord comme étant un site important apportant une spécificité nouvelle (le cancer du poumon) mais n'étant pas encore créé à la date de la notification de la décision de labellisation du 23 avril 2015, l'INCa décide de le rattacher au CLIP² Saint-Louis-Paris-Nord en tant que site partenaire.

Article 2

La présente décision de rattachement est publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité et diffusée sur le site Internet de l'INCa.

Fait le 22 février 2016.

La présidente,
A. BUZYN